

26 juin 1885. Il était le fils du professeur d'université Jean-Alexis Timmermans, un des fondateurs de la brillante Ecole du génie civil de Gand. Reçu docteur en droit à l'université de sa ville natale, le 22 août 1864, il fut nommé substitut au tribunal de Furnes, le 14 octobre 1867. Il passa au tribunal d'Audenarde en la même qualité, le 24 octobre 1868, et à Termonde, le 12 février 1869. C'est le 17 juin 1879 qu'il fut attaché comme juge au tribunal de 1^{re} instance de Gand, fonctions qu'il occupa jusqu'à sa mort, malheureusement tragique et prématurée : un stupide accident l'emporta à quarante-quatre ans.

Il avait, comme ministre public, une grande énergie de parole, et ses réquisitoires serrés sont demeurés dans le souvenir des magistrats et des avocats de son époque. Jurisconsulte intelligent, il possédait une puissance de travail peu commune, avec des aptitudes particulières pour la science du droit. Dans la *Belgique judiciaire*, recueil dont il était le collaborateur fervent, il avait commencé une étude riche en informations et documentation. De cette étude, qu'il avait intitulée : *Traité sur la chasse*, il n'a malheureusement pu terminer qu'une partie, celle de la chasse dans les enclos, insérée dans la *Belgique judiciaire* de 1885 (nos 31 et 32). Ces pages, formant le commentaire de l'article 6 de la loi de 1882, sont une preuve nouvelle des recherches qu'il s'imposait, consultant un nombre infini d'auteurs et de décisions.

Malgré son incontestable talent, Timmermans n'a pas eu une carrière juridique fort rapide, ce qu'il faut surtout imputer au fait qu'il ne s'exprimait et n'aimait pas à s'exprimer dans la langue flamande, quoiqu'il la comprît fort bien. Comme juge civil, il ne connut que des sympathies, même chez ses adversaires politiques, qui rendaient hommage à sa servabilité, son esprit d'équité et sa droiture.

C'est depuis l'année 1873 jusqu'en 1885, année de sa mort, qu'il collabora assidûment à la *Belgique judiciaire*

(tomes XXXI à XLIII), et ses études dans ce recueil, ses observations critiques, son analyse de la jurisprudence sur les questions les plus diverses, furent universellement appréciées. Sa bibliothèque fut vendue à Gand par C. Vyt, le 12 novembre 1885.

Timmermans est l'auteur des ouvrages suivants : 1. *Régime hypothécaire. De la tenue des livres et du droit de contrôle conféré aux tribunaux dans cette matière par la loi du 16 décembre 1851*. Bruxelles, Poot, 1874; in-8°, 107 pages. Cet ouvrage eut une 2^e édition, qui parut à Gand, chez Annoot-Bræckman, en 1875, in-8°, 109 p. — 2. *La réforme judiciaire en Egypte et les capitulations*. Gand, Hoste, 1875; in-8°, 94 p. — 3. *Loi du 12 juin 1816. Règles spéciales à la vente des immeubles appartenant en tout ou en partie à des mineurs, et au partage des biens dans lesquels ils sont intéressés*. Gand, Hoste, 1876; in-8°, 360 p. Cet ouvrage, qui est le premier sur la matière en Belgique, eut une 2^e édition, revue et mise au courant de la jurisprudence, à Gand, en 1880; in-8°, 2 vol., 416 et 768 p. — 4. *Etude sur la détention préventive*. Gand, Hoste, 1878; in-8°, 2 vol., de 455 et 152 p. — 5. *Commentaire de la loi du 20 avril 1874 sur la détention préventive*. Gand, Annoot-Bræckmans, 1878; in-8°, 104 p. — 6. *Commentaire de la loi du 4 octobre 1867 sur l'appréciation des circonstances atténuantes par les cours et tribunaux*. Bruxelles, Larcier, 1880; in-8°, 244 p.

Léon Goffa.

Bibliographie nationale, t. III. — L. Losseau, *Bibliographie des discours de rentrée des cours et tribunaux*. — J. Lameere, *De l'importation du jury sur le continent*. — *Belgique judiciaire*, années diverses. — *Journaux de l'époque*. — *Almanach royal officiel*, 1880. — *Journal des tribunaux*, 1883.

TIMMERMANS (Jean-Alexis), mathématicien, né à Bruxelles le 22 août 1801, mort à Gand, le 2 septembre 1864. Il fit ses études moyennes à l'Athénée de Bruxelles et tourna son attention spécialement vers les sciences. A dix-sept ans, il se rendit à Gand pour y étudier les hautes mathématiques. Dès 1819, le 4 octobre, il fut couronné pour

son mémoire sur la question de concours : *Generalis theoria compositionis ac resolutionis virium motuumque, a legitimis principiis deducta, succinte exponatur, et idoneis exemplis illustretur* (Mém. de l'Univ. de Gand, 1818-1819; in-4°). Trois ans après, le 1^{er} août 1822, il fut promu docteur en sciences physiques et mathématiques; sa dissertation inaugurale était intitulée : *De figura terræ tum hydrostaticæ legibus, tum observationis determinata*. Il fut ensuite professeur au Collège royal de Gand (1822-1826), puis à l'Athénée de Tournai (1826-1830). En 1829, il fit paraître dans les Mémoires de la Société des Sciences de Lille un remarquable *Essai sur une nouvelle théorie des courbes déduites de la considération de leurs rayons de courbure* (42 p. in-8° et une planche). Il publia plusieurs notes dans la *Correspondance mathématique et physique*, dans les *Annales belgiques* et dans les *Annales de Mathématiques* de Gergonne. En 1830, Timmermans abandonna l'enseignement pour l'armée : il devint capitaine du génie et fut successivement commandant du génie à Tournai et à Ostende. Mais en 1835, il quitta l'armée et fut nommé professeur d'analyse et de mécanique rationnelle à l'Université de Gand, puis inspecteur des études à l'Ecole préparatoire du Génie civil (1838).

Timmermans, dès lors, se consacra tout entier à l'enseignement et à la science. Le 12 octobre 1833, il avait été élu membre de l'Académie, qui l'avait couronné en 1831 pour ses *Recherches sur la forme la plus avantageuse à donner aux ailes des moulins à vent* (Mém. cour. in-4°, 1831, t. VIII, 26 p.). On peut citer parmi ses travaux académiques un *Mémoire sur les solutions singulières des équations différentielles* (Mém. in-4°, t. XV, 1842, 24 p.), ses *Recherches sur les axes principaux d'inertie et sur les centres de percussion* (Ibid., t. XXI, 1847, 33 p.) et un *Mémoire sur l'intégration des équations linéaires aux dérivées partielles à coefficients variables* (Ibid., t. XXVIII, 1854, 10 p.). Il a aussi inséré dans les *Bulletins* de l'Académie de très nombreux rapports qui témoi-

gnent de l'étendue de ses connaissances; puis, quelques notes originales dont l'une *Sur le parallélogramme des forces* de Simon Stévin (*Bulletins*, t. XIII, 1846, 7 p.) mérite d'être signalée, parce que l'auteur en déduit le principe des vitesses virtuelles.

Dès 1838, Timmermans avait distribué à ses élèves de l'Ecole du Génie civil et de la Faculté des sciences des feuilles autographiées contenant la substance de ses leçons d'analyse et de mécanique. Il publia plus tard ses cours par l'impression sous une forme plus développée. Le *Traité de calcul différentiel et de calcul intégral* (Gand, Hoste; 1^{re} édition, 1854; 2^e édition, 1860; gr. in-8°, VIII-610 p., 2 planches) contient de plus que les cours ordinaires des écoles polytechniques de cette époque, la théorie des intégrales elliptiques, les intégrales doubles de Fourier et le calcul des variations des intégrales doubles. Au point de vue de la rigueur, il faut bien avouer que l'auteur n'a pas tenu suffisamment compte des travaux de Cauchy. Le *Traité de mécanique rationnelle* (Gand, Hoste; 1^{re} édition, 1855; 2^e édition, 1862; in-8°, VIII-455 p.) est très complet; c'est le plus étendu qui ait été publié en Belgique; mais, comme dans les ouvrages analogues de la même époque, les principes fondamentaux de la mécanique n'y sont pas exposés d'une manière critique. L'auteur, dans la préface, défend avec raison, au nom de l'histoire et de la pédagogie, l'ordre traditionnel dans l'enseignement de la mécanique, c'est-à-dire qu'il subordonne la dynamique à la statique et non l'inverse. Nous n'avons eu Timmermans comme professeur qu'au déclin de sa carrière (1862-1864), quand sa santé laissait beaucoup à désirer et qu'il pouvait à peine trouver le temps de préparer ses leçons; mais la dernière qu'il ait faite, en 1864, put donner à ses auditeurs une idée de son talent professoral quand il était dans la fleur de l'âge : il nous exposa avec une verve toute juvénile et une clarté admirable la démonstration du principe des vitesses

virtuelles qu'il avait tirée en 1846 des idées de Simon Stévin et dont nous avons parlé plus haut. La salle tout entière éclata en applaudissements quand il acheva cette belle leçon : ni lui, ni ses élèves ne se doutaient que c'était un adieu et la fin d'une longue carrière.

Timmermans avait été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold le 14 décembre 1838, et officier le 26 octobre 1860. Il avait fait partie du Conseil communal de la ville de Gand. « D'une rigidité sévère dans sa conduite et d'une loyauté à toute épreuve, il conservait dans le monde des habitudes tranquilles, silencieuses » (Quetelet).

P. Mansion.

Souvenirs personnels et *Annuaire de l'Académie royale pour 1868*, p. 99-113. (Notice de Quetelet). — *Liber Memorialis de l'Université de Gand*, t. II, p. 43-47.

TIMMERS (Léonard, en religion PAULIN), récollet, né à Uden (Brabant septentrional), le 29 mars 1829, mort à Austruweel, près d'Anvers, le 11 février 1887. Il entra dans les ordres mineurs à Thielt, à l'âge de dix-huit ans, et y prononça ses vœux le 22 mai 1848. Le 19 février 1858, il reçut la prêtrise à Liège, puis fut chargé du cours de philosophie à Gand. Le 24 janvier 1861, il fut nommé supérieur du couvent des Récollets, à Anvers, fonctions renouvelées successivement en 1866, en 1869 et en 1877. Il fit partie du Conseil provincial de l'ordre en 1863 et en 1878. Grâce à son incontestable influence, il obtint la construction d'une nouvelle église conventuelle à Anvers; la première pierre en fut posée le 14 janvier 1868, et le 1^{er} octobre 1871, l'édifice était achevé et ouvert au culte.

Prédicateur admirablement doué, ses sermons furent beaucoup appréciés à Anvers. C'est ainsi qu'en 1861, il prêcha une mission dans la cathédrale, et pendant trois semaines, tous les jours sans interruption, sa parole éloquente attira des milliers d'auditeurs. En 1866, il se dépensa sans compter pendant l'épidémie de choléra qui sévit à Anvers, où elle fit tant de victimes. Son activité

apostolique était d'ailleurs sans limites, et toute la province, qu'il parcourut dans tous les sens durant plus d'un quart de siècle, connut son grand talent d'orateur de la chaire. Il est mort du reste à la tâche, car en 1887, alors qu'il remplaçait le curé du village d'Austruweel, une attaque d'apoplexie l'y terrassa et mit fin à une existence de labeur si fécond.

Sa pierre tombale, érigée par les soins des sœurs du Tiers-Ordre de Saint-François, dont il fut le directeur spirituel pendant 36 ans, se trouve dans le cloître du couvent à Anvers.

Outre sa collaboration au *Vlaamsche School* en 1867, Timmers est l'auteur des ouvrages suivants : 1. *Maria Koningin van hemel en aarde, of goderuchtige bedenkingen op den naam van Koningin die onze moeder draagt*. Antwerpen, J.-B. Van Aarsen, 1862; in-12°, 145 p. — 2. *Leven en geschiedenis der XIX HH. Martelaren van Gorcum*. Antwerpen, Van Aarsen, 1862; in-12°, 243 p. Une 2^e édition parut de cet ouvrage en 1868, in-8°, 220 p. — 3. *Leven van den H. Antonius van Padua*. Antwerpen, Van Os-De Wolf, 1883; in-8°, 222 p. Cet ouvrage n'est pas mentionné dans la Bibliographie nationale.

Léon Goffin.

Necrologium Conventus anverpiensis Fratrum Minorum. — Archives des Frères Mineurs, à Anvers. — *Bibliographie nationale*, t. III. — Renseignements des RR. PP. Récollets d'Anvers. — Renseignements de M. Van Overstraeten, curé d'Austruweel.

TIMPELE (Olivier VAN DEN), voir TIMPEL.

TINCTOR (Jean), ou TINCTORIS, écrivain ecclésiastique, né à Tournai, mort le 3 juin 1469. Quoiqu'on ne le trouve pas inscrit dans la matricule, il fit probablement ses études de théologie et de philosophie à l'université de Cologne. Après avoir conquis le titre de maître ès arts, il y devint professeur de théologie sacrée vers 1430 et parcourut une longue carrière, comme l'atteste le titre d'*eximius* dont il est qualifié en 1455; il fut doyen de la faculté des arts